

Le Conseil passe aux actes au réseau français

Lors d'une rencontre du Conseil canadien des relations industrielles le 29 juin à Montréal, la vice-présidente Louise Fecteau a confirmé la tenue d'audiences au mois de septembre dans l'espoir de conclure le dossier des réclamations en vertu de l'article 18 du Code canadien du travail soumis par le SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) en 1999 pour réclamer une pléiade de postes APS en Technologie de l'information et dans le secteur du Marketing et des ventes. Six dates de comparution ont été fixées à partir du 10 septembre 2012. L'APS rencontre présentement ses membres afin de préciser les enjeux pour ceux qui sont directement visés et surtout pour peaufiner les éléments de preuve qu'elle entend soumettre au Conseil. L'on se souviendra que nous avons procédé à une consultation massive de nos effectifs en 2008 alors que la même menace planait à l'horizon. Ce sont les mêmes avocates au dossier depuis le tout début de cette cause qui finiront le travail ; Chantal Poirier et Lise Anne Bertrand.

Pour nos collègues du réseau anglais sous le coup d'une réclamation similaire mais en provenance de la Guilde, (Canadian Media Guild) les discussions se poursuivent dans l'espoir d'en arriver à une entente. Inutile d'ajouter que les audiences de Montréal auront un impact sur ce dossier puisque ce sont sensiblement les mêmes postes qui sont réclamés. Dans les deux causes l'APS a également dressé une liste de postes qu'elle réclame aux deux syndicats responsables des revendications initiales.

En même temps que se déploie la cause en vertu de l'art. 18, la Société a déposé une requête en vertu de l'art. 18.1 du Code pour éliminer les frontières actuelles des quatre syndicats du réseau français dans l'espoir de créer une seule unité syndicale, tout comme au réseau anglais. L'APS n'est pas visée par cette requête.

Nous vous tiendrons au courant des développements de cette véritable saga qui se déroule depuis maintenant plus de douze ans.

The Board decrees hearings in the French Network

The Canada Industrial Relations Board (CIRB) is holding hearings in Montreal starting September 10th to deal with art.18 complaints filed by the SCFP union (CUPE), claiming coverage of jobs belonging to APS.

In a meeting of the Board in Montreal, last June 29th, Vice Chairperson, Louise Fecteau, confirmed the September dates with the hope of concluding the litigation initiated by CUPE, one of four other unions in the French Network; the claim dates back to 1999. The union is seeking an imposing lot of APS positions in Information Technology as well as in Marketing and Sales. Six hearing dates have been set, starting September 10th, 2012. APS is presently meeting concerned members in the French Network to inform them of the situation but mainly to solidify the legal position it wishes to submit to the Board. A similar operation had been undertaken back in 2008 in the light of the very same threat

before the Board. In fact the same lawyers are at the helm since the outset of this case, Chantal Poirier and Lise Anne Bertrand.

For the colleagues in the English Network also under a similar threat arising from the Guild (Canadian Media Guild), discussions are continuing with the hope of finding an agreement. More or less the same jobs are at stake. Useless to say the French file will have an impact on the development of mediation in the English Network. APS is also claiming a series of jobs from the two instigating unions.

While Art.18 is being debated in Montreal, CBC is filing a request under art 18.1 to eliminate existing union boundaries in order to create a single unit like it did in the English Network. As for the English Network, this request does not involve APS.

We will keep you posted of developments as they occur in this long during saga which is now passing its twelfth year of existence.